

Lundi, 28 Aout 1880

SOMMAIRE

ÉTAT DU REVENU 1879-80. L'INSTRUCTION PUBLIQUE. A BERTHIER. ÉCHOS DU JOUR. COMMUNICATION. COMMERCE DE BOIS. NOUVELLES DE MANITOBA. SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES. ÇA ET LÀ. GOUVERNEMENT DE HULL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FEUILLETON—A TRAVERS CHAMPS: Par Henry Gréville.

ÉTATS DU REVENU—1879-80

La Gazette Officielle de samedi contient les états du revenu pour l'année 1879-80. Depuis quelques semaines, les journaux de l'opposition répétaient, à la ronde, que le retard apporté à la publication de ces états cachait quelque révélation sinistre. Ils jetaient d'avance un cri d'alarme qui devait aboutir à une explosion terrible. Nous n'avons fait aucun cas de ces clamours, sachant que les chiffres viendraient bientôt démontrer combien elles étaient vaines.

Jusqu'au 31 mai dernier, les recettes s'élevaient à \$20,354,808 61. Montant auquel il faut ajouter les recettes de juin, soit..... 2,162,471 03

Total.....\$22,517,279 64

Mais depuis la clôture de l'année fiscale, les recettes imposées à l'exercice de 1879-80 se sont élevées à \$ 951,305 55

Somme qui, ajoutée au total précédent, soit..... 22,517,279 64

donne, pour l'année 1879-80, un grand total de.....\$23,468,585 19

Analysons ce total en indiquant les diverses sources d'où il provient :

Table with 2 columns: Category and Amount. Rows include: Douanes, jus- qu'au 31 mai, 1,640,432 00; Douanes, juin, 1,151,565 94; Accises, jus- qu'au 31 mai, 3,811,669 92; Accises, juin, 470,804 96; Postes, jus- qu'au 31 mai, 1,043,307 48; Postes, juin, 207,081 17; Travaux pu- blics, y com- pris les che- mins de fer, jus- qu'au 31 mai, 1,934,324 07; Travaux pu- blics, etc., juin, 215,043 12; Timbres sur bil- lets, jus- qu'au 31 mai, 161,280 38; Timbres sur bil- lets, juin, 14,630 41; Divers, jus- qu'au 31 mai, 893,101 72; Divers, juin, 561,984 32.

Le budget de 9 mars dernier indi- quait les recettes sur lesquelles com- ptaient le ministre des finances. D'un coup d'œil on verra, par le tableau suivant, quel a été l'excédant des re- cettes dans les divisions susmention- nées du service public :

Table with 2 columns: Category and Amount. Rows include: Douanes, estimation du bud- get, 14,000,000 00; Excédant des recet- tes, 1,151,565 94; Accises, budget, 4,300,000 00; Excédant du budget, 17,383 12; Postes, budget, 1,200,000 00; Excédant des recet- tes, 50,388 65; Travaux publics, y compris les chemins de fer, budget, 2,000,000 00; Excédant des recet- tes, 153,297 19; Timbres sur billets, budget, 200,000 00; Excédant du budget, 24,089 71; Divers, budget, 1,450,000 00; Excédant des recet- tes, 5,086 04.

Comparons maintenant les recettes totales aux évaluations du budget. Cette comparaison est clairement éta- blie par le tableau qui suit :

Table with 2 columns: Category and Amount. Rows include: Budget, Recettes; Douanes, 14,000,000, 14,151,565 94; Accises, 4,300,000, 4,282,266 88; Postes, 1,200,000, 1,259,388 65; Travaux publics, y compris les chemins de fer, 2,000,000, 2,163,367 19; Timbres sur bil- lets, 200,000, 175,910 79; Divers, 1,450,000, 1,455,086 04; Total, 23,150,000, 23,468,585 19.

On voit, par les tableaux qui pré- cèdent, que les dépenses ont légè- rement excédé les recettes dans deux services seulement, l'accise et les timbres sur billets, mais qu'il y a un excédant notable des recettes sur les dépenses dans tous les autres services. Dans son exposé du mois de mars

dernier, le ministre des finances ex- pliquait comment \$700,000 du revenu des douanes et \$600,000 de celui de l'accise—soit un total de \$1,300,000—devaient être imputés à l'exercice de 1879-80, au lieu d'être portés à celui de 1878-79, parce que la nouvelle que les droits allaient être élevés avait fait rentrer des sommes considéra- bles, sous ces deux chefs. Nous ne reviendrons pas sur la discussion à laquelle donna lieu ce mode de pro- céder. Rappelons seulement que la Chambre a parfaitement justifié le ministre des finances sur ce point.

Faisons maintenant le relevé gé- néral :

Table with 2 columns: Category and Amount. Rows include: Recettes de 1879-80, 23,468,585 19; Report de 1878-79, 1,300,000 00; Revenu total, imputable à 1879-80, 24,768,585 19; Dépenses totales, 1879-80, 25,161,712 96; Déficit de l'année, 393,127 77.

Or, sir Leonard Tilley évaluait le déficit à \$528,000. Le fait que ce déficit s'élève seulement à \$393, 127,47 est donc tout en sa faveur.

Mais à quel résultat serait-on arrivé si le ministre, cédant aux clamours de l'opposition, eût publié les états qui nous occupent le lendemain de la clôture de l'année fiscale, c'est-à- dire le 1er juillet? Le tableau sui- vant va le faire voir :

Table with 2 columns: Category and Amount. Rows include: Recettes jusqu'au 31 mai 1880, 20,354,808 61; Recettes de juin, 2,162,471 03; Total, 22,517,279 64; Dépenses jusqu'au 31 mars 1880, 20,741,282 53; Dépenses de juin, 1,288,763 28; Total des dépenses, 22,029,045 80; Surplus apparent, 488,233 84.

Nous avons, là encore, une nou- velle preuve de l'éloquence des chiffres. Si, comme l'ont hautement crié les organes de l'opposition, le ministre "eût voulu duper le public, lui cacher quelque révélation terri- ble," il aurait tout simplement publié ces états du revenu dès le lendemain de la clôture de l'année fiscale, et aurait pu se glorifier, avec une appa- rence de raison, d'un surplus assez considérable. Mais ce n'est pas ainsi que procèdent les ministres actuels, fils ont attendu les rapports complets de toutes les recettes et dépenses im- putables à l'exercice de 1879-80, et maintenant en mesure de faire cette déclaration franche et honnête :

"Tout bien compté, nous avons encore un déficit. Il ne s'élève pas au chiffre que nous avions prévu nous-mêmes, et nous pouvons espérer qu'il dispara- trira complètement l'année pro- chaine."

Quand sir Richard Cartwright, l'homme aux déficits accumulés, a-t-il été à même d'en dire autant? "Ho- nesty is the best policy."

"Nous ignorons quelle version du rapport il avait sous les yeux, mais nous sommes tenté de croire que la version anglaise lui manquait lors- qu'il a trouvé que l'instruction pu- blique est rétrograde ou stationnaire dans la province-ouest."

Le lecteur sera curieux de savoir ce qui crée chez lui une conviction diamétralement opposée à l'opinion de tous ceux qui suivent et étudient cette grande œuvre.

Détachons la plus forte preuve, empruntée à quelques faits ou griefs isolés d'un ou deux inspecteurs, et qui suffit pour l'amener à conclure d'emblée que l'éducation dans Québec est loin d'être sur un pied satisfai- sant.

"Dans ce district, dit l'inspecteur de Jacques-Cartier, de même qu'ailleurs, il est des institutrices qui doivent leurs diplômes plus à l'indulgence du bureau des examinateurs qu'à leurs capacités..."

Et un peu plus loin, un candidat que l'inspecteur n'avait pas jugé digne, a été, par lui, admis par le bureau de Saint-Hyacinthe.

Voilà la nature de quelques faits isolés qui font conclure au Free Press que tout rétrograde dans Québec et que le système même est vicieux.

L'écrit de notre confrère est, d'ail- leurs, un fort joli mélange de contra- dictions superbes.

Après avoir tout vu à travers le prisme de ses préjugés, le voilà qui nous offre, au milieu de son article, un palliatif qui console :

"La diminution des élèves dans cer- tains comtés, dit-il, est uniquement due au froid et à la pauvreté qui sont plus grands là-bas qu'ici."

Aussi mal disposé au début, consi- dérablement désillusionné au milieu,

il fallait revenir à de saines idées avant de clore. Aussi, le confrère ra- mène la confiance chez ses lecteurs en leur communiquant des données importantes, qui résument toute la position et la présentent sous des couleurs assez gaies :

"Il y a eu, durant l'année, une augmentation de trois municipalités, 58 districts, 3 maisons d'école, 73 écoles nouvelles, 4,980 élèves, sur les- quels une moyenne de 3,446 ont fré- quenté l'école," etc., etc.

Somme toute, notre confrère s'est constitué, sans le vouloir, le panégy- riste de l'autre province, et nous ne saurions l'en blâmer.

A BERTHIER

Sous ce titre, nous lisons dans la Minerve de vendredi :

"L'enquête dans la contestation d'élection de Berthier s'est terminée mardi. La preuve de la défense n'a ainsi duré que deux jours. La der- nière journée a été marquée par un incident que nous tenons à enregis- trer."

"M. Robillard, désireux faire en- tendre quelques-uns des prêtres im- pliqués dans le procès, s'était adressé à Mgr de Montréal et avait obtenu de Sa Grandeur une autorisation à cet effet. En conséquence, et pour pré- venir tout malentendu au sujet de sa conduite, il voulut, à l'ouverture de la séance de mardi, informer de ce fait la cour et le public."

"M. Robillard tenait à ce qu'il n'y eût pas de méprise possible et qu'on ne pût confondre son action avec celle de ses adversaires en révolte contre l'autorité diocésaine."

"Il parait, cependant, que cette déclaration n'a pas eu l'agrément du juge séant. Celui-ci aurait fort mal accueilli l'avocat de M. Robillard, et rappela en termes assez vifs que lorsque Sa Majesté commandait, il n'était nul besoin d'autorisation étran- gère pour obéir."

"C'est manière de dire nous sem- ble exiger qu'il s'explique, et le principe posé, comme principe ab- strait, nous parait trop absolu. Le juge, catholique ou protestant, ne saurait manquer de savoir, en effet, qu'il peut arriver des cas, où la loi se trouvant en désaccord avec les en- seignements de la religion, le croyant soit forcé de désobéir aux hommes pour obéir à Dieu."

"Dans la circonstance actuelle, c'est en dépit de l'autorité ecclésiasti- que et des canons que le procès a été conduit, comme l'on sait, de la part des pétitionnaires. M. Robillard pou- vait fort bien, il nous semble, agir ainsi sans froisser le loyalisme de qui que ce soit. Son but était d'éviter un nouveau scandale en aversant qu'il était autorisé par l'évêque."

"La démarche pouvait peut-être sortir du cadre de la procédure, mais, malgré tout respect pour le tribu- nal, nous ne croyons pas qu'elle constituât une violation des privilè- ges royaux, et qu'il y eût lieu pour le juge le plus chatouilleux de se for- maliser."

"L'Événement" publie la boutade sui- vante où il y a malheureusement trop de vérité :

"Un de nos confrères vient d'ex- poser, à propos de journalisme, une théorie originale mais consolante. "Les gens qui ne lisent pas les journaux, dit-il, restent pauvres."

"Alors c'est absolument comme ceux qui les font! a fait observer mélancoliquement un ancien journa- liste."

La société de tempérance de Lon- dres a donné, le 29 juillet, un ban- quet en l'honneur de sir Charles Tupper et du sénateur Vidal, actuel- lement en Angleterre. Le ministre des chemins de fer a prononcé, à cette occasion, un discours remar- quable sur la tempérance en Canada et la législation relative à cette ma- tière. Il a commenté l'acte passé à la dernière session et celui de 1878. On sait que le Dr Tupper est un ap- ôtre de la tempérance. Son père, actuellement âgé de quatre-vingt-six ans, fut le fondateur de la première société de tempérance du Nouveau- Brunswick, établie il y a plus de cin- quante ans.

La dépêche suivante, relative aux négociations du Pacifique, a été transmise de Londres samedi :

"Les arrangements du syndicat avec les terres du Nord-Ouest pour base de l'entreprise, se poursuivent de la manière la plus satisfaisante. Il est presque inutile de dire que le régle- ment des détails implique un travail considérable, mais les capitalistes anglais et les ministres travaillent ensemble très harmonieusement, et les dispositions finales seront proba- blement réglées dans quelques jours. Au point où en sont les négociations, cependant, il serait imprudent de ré- véler la nature des conditions, mais on peut affirmer en toute sûreté que les intérêts canadiens ne souffriront

pas entre les mains du premier mi- nistre, avec lequel les membres du syndicat agissent le plus libé- ralement."

Le réformateur, de Galt, se prononce franchement en faveur de la cons- truction du chemin de fer à l'aide d'octrois de terres. "Nul doute, dit notre confrère réformiste, que toute compagnie qui entreprendra la cons- truction de la ligne trouvera un avantage à coloniser ses terres, du moins partiellement, et, par suite, n'en élèvera pas trop les prix. En vue de la colonisation et pour cou- vrir promptement ses premières dé- penses, une compagnie prendra des moyens plus actifs que le gouverne- ment pour attirer l'immigration."

Le Globe sera bientôt le seul à dé- noncer une prétendue spéculation sur les terres du Nord-Ouest.—Voz clamantis in deserto.

Un des thèmes favoris de la presse libérale, c'est l'émigration des Cana- diens aux États-Unis. Aussi faut-il voir avec quel empressement ils en- registrent les départs, même ceux qui n'ont jamais eu lieu. Ces jours der- niers, le Globe, de Saint-Jean, N-B., signalait le départ pour le Colorado de 200 cultivateurs du comté de la Beauce. Il avait pris cette nouvelle dans le Bulletin de New-York. Or, voici ce que lui répond, à ce sujet, le Telegraph de Québec :

"Notre confrère se trompe. Les 200 cultivateurs dont il parle sont des jeunes gens de la Beauce et du comté de Dorchester qui sont engagés par MM. Shields et Cie pour travailler sur le chemin de fer canadien du Pacifique, avec l'espoir d'acheter en suite des terres sur le parcours de la ligne et de s'y fixer. M. F. Rouleau, député de Dorchester, leur a conseillé ce départ et a parlé pour eux aux en- trepreneurs."

Et voilà comment on écrit l'his- toire!

Une des grandes satisfactions de la presse libérale est de répéter souvent que les journaux conservateurs ne s'entendent pas entre eux. Or un fait patent, c'est que s'il y a quelques diffé- rences d'opinion sur certains détails, la presse conservatrice est unanime sur toutes les grandes questions. Mais ce qui est parfois divertissant, c'est la bigarrure d'opinion que l'on remarque dans la presse libérale. Qu'on en juge. Le Herald de Mon- réal, l'Electeur de Québec, le Telegraph et le Globe de Saint-Jean, le Chronicle, et, en général, la presse libérale de la province de Québec, sont en faveur de la construction du chemin de fer du Pacifique à l'aide d'octrois de terres. Le Globe de Toronto et ses satellites y sont opposés. Les jour- naux réformistes d'Ontario deman- dent l'abolition du Sénat; leurs con- frères des petites provinces veulent le maintenir. Plusieurs journaux libéraux demandent l'union commer- ciale avec les États-Unis. Le Globe de Toronto n'en veut pas. Touchants unanimité, comme on le voit. Nos confrères auraient meilleure grâce à s'entendre, d'abord, et à critiquer en- suite.

On annonce de Washington la dé- couverte d'une nouvelle contrépo- se de greenbacks de un dollar, série de 1875, lettre D, portant la signature de A. U. Wyman, trésorier. L'imita- tion est grossière, et il suffit d'un peu d'attention pour éviter de s'y laisser prendre.

Les personnes qui s'intéressent à l'exploitation de phosphate, appren- dront avec plaisir que M. Dior, in- dustriel français, était ici ces jours derniers pour s'assurer s'il serait possible d'établir, dans le district d'Ottawa, une manufacture pour le traitement de ce minerai.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Le 28 juillet, le ministre de l'Édu- cation a été reçu par le gouverneur en conseil. Le ministre a exposé les affaires de l'éducation dans la province-ouest.

Paniers de Marché ET PANIERS DE COLLATION En grande Variété CHEZ C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63, rue Sparks